

# Cécité, surdit  et culture



Avec les beaux jours reviennent les envies d' vasion. Les vacances se profilent   l'horizon et les guides touristiques sont sortis des armoires. Quels sont les divertissements culturels de la r gion ? Quelles visites organiser ? Quels mus es valent le d tour ?

Outre la probl matique de l'accessibilit  physique du b timent, l'acc s   la culture, pour le visiteur d ficient sensoriel, demande une autre r flexion : **comment s'approprier les contenus ?**

Les dispositifs   mettre en place sont nombreux et les possibilit s d'am liorer consid rablement le confort de tous les visiteurs est   la port e de tous les th  tres et mus es.

Petit tour de la question dans ce dossier.

D couverte tactile d'une reproduction de statuette au Mus e du Malgr -Tout

**« Quoi de plus passionnant, pour un guide de musée, que de rendre la véritable signification à sa tâche ? Il s'agit bien de cela : retrouver le sens véritable de la visite « guidée » quand celle-ci se déroule en présence de déficients visuels. Plus qu'aller au-delà des apparences, c'est proposer à ce public un ressenti pour ne toucher qu'à l'essentiel de l'œuvre. »**

**Sophie Bouchat,**  
guide au musée Félicien Rops

## Les réglementations

### > Au niveau international (ONU)

Fin 1993, l'Assemblée Générale de l'ONU a adopté une résolution intitulée « Les Règles Universelles pour l'Égalisation des Chances des personnes handicapées ». Un paragraphe (règle n°10) est consacré à la culture. Outre l'accès aux bâtiments culturels, il est mentionné au point 3 que « *Les États devraient prendre des dispositions spéciales pour rendre la littérature, le cinéma et le théâtre accessibles aux personnes handicapées* ».

### > Au niveau européen

En 2003, le Conseil de l'Union européenne adopte à son tour une résolution en ce sens.

Le Conseil constate la « *nécessité de prendre de nouvelles mesures*

*concrètes et appropriées* » dans le domaine. Il invite les États Membres à « *poursuivre leurs efforts en vue d'éliminer les barrières existantes et étudier de nouveaux moyens appropriés susceptibles de favoriser et d'améliorer l'accès des personnes handicapées à la culture* ». Outre l'accessibilité physique, le Conseil insiste aussi sur l'accès aux contenus en suggérant de recourir aux technologies modernes de l'information (représentations sous-titrées, langage des signes, catalogue en braille, etc.).

### > Et en Belgique ?

Force est de constater que la Belgique est mauvaise élève en la matière : aucune réglementation fédérale ou régionale, aucune contrainte ni recommandation n'est émise par le législateur.

Seule la loi anti-discrimination de 2007 touche du bout des doigts la problématique pour l'accès et la fourniture de biens et services à la disposition du public. Une partie de son champ d'action concerne « [...] *l'accès, la participation et tout autre exercice d'une activité économique, sociale, culturelle ou politique accessible au public.* » Sur base de cette loi, le manque d'aménagement raisonnable peut être considéré comme une discrimination.

Cela reste malheureusement bien maigre !

## Les personnes déficientes sensorielles en quête de sens

En parcourant un musée ou en assistant à une pièce de théâtre, le public déficient visuel ou auditif ne cherche rien de plus que le public valide : découverte, plaisir, échange, émotion... Mais comment prendre plaisir

Visite guidée tactile organisée par SEL Bleu





## Et l'accessibilité architecturale ?

S'il n'est question dans cet article que de dispositifs permettant l'appropriation des contenus culturels, il va de soi que l'accessibilité architecturale d'un bâtiment et de ses abords ne doit pas être oubliée. Les bonnes pratiques en la matière sont en partie disponibles sur notre site Internet (onglet documentation) et sont entièrement expliquées lors des formations « SECU, 4 maillons pour un bâtiment accessible » proposées régulièrement par Gamah.

aux décors de théâtre sans les voir, comment comprendre le jeu des acteurs sans en entendre les répliques, comment profiter des couleurs d'un tableau quand la vue ne permet pas d'en distinguer les nuances... Comment parler de culture quand celle-ci n'est pas accessible ?

> **Pour les personnes déficientes auditives**, l'accès à la culture implique la nécessité de traduire visuellement toutes les informations sonores ou de les rendre plus audibles. Soulignons ici que la langue française n'est pas forcément maîtrisée par les personnes sourdes. Pour bon nombre d'entre elles, le français est une langue étrangère, leur langue maternelle étant la langue des signes. L'accès à l'écrit leur est donc difficile. Un doublé visuel et une signalétique simple et soignée sont ainsi indispensables.

> **Pour les personnes déficientes visuelles**, l'accès à la culture implique la nécessité de décrire oralement tout ce que la personne ne voit pas ou de rendre visible ce que la personne voit mal. Utiliser le toucher pour appréhender les œuvres facilitera la perception des 3 dimensions. Les informations écrites seront adaptées et données par voie orale.

Les informations doivent donc être disponibles de manière visuelle, auditive et tactile.

Pour cela, les dispositifs proposés ne peuvent pas se limiter à un seul canal de communication (c'est-à-dire un seul média de transmission des informations : affiche, vidéo, etc.) Ils doivent exploiter tous les sens : visuel, auditif, tactile (et pourquoi pas olfactifs et gustatifs !).

Enfin, si certaines méthodes permettent de répondre aux besoins des personnes malentendantes ou malvoyantes, une autre forme d'approche est nécessaire pour les personnes sourdes ou aveugles.

### Pas de sens unique

#### > Une interprétation visuelle de l'oral

Tout comme des visites en français/néerlandais/anglais sont organisées, des visites en langue des signes devraient être programmées. Proposer des visites guidées signées permet à la communauté sourde d'accéder aux informations, de demander un éclaircissement ou une précision en posant des questions au guide. Le même genre de visite peut être organisé en langage parlé complété (LPC).

**« Les spectacles théâtraux pourraient être rendus accessibles aux sourds par le surtitrage ou par une interprétation en direct sur la scène, mais cela n'arrive pratiquement jamais. Par conséquent, les sourds se montrent peu intéressés par la culture théâtrale. »**

**José Gerday**, personne sourde

Traduction en langue des signes d'une pièce de théâtre



Accès Culture

**« Pour savoir les heures, les jours d'ouverture, il est difficile de se renseigner. Sur place, il n'y a pas de guides signants. Comme d'habitude.**

**En dessous des tableaux, il y a une étiquette, une étiquette sur le résumé, si petite.**

**Pour les entendants, certains musées ont des guides mp3. Pourquoi pas des dvds portables, pour les sourds, relatant les histoires en langue des signes ou des sous-titres. Pourquoi pas, car les sourds en général, manquent d'informations. »**

**Jean-Luc Jamart**, personne sourde

Des vidéos fournissant les explications en langue des signes peuvent être utilisées dans certains cas.

Côté théâtre, une solution est de traduire en langue des signes les représentations. Dans ce cas, l'interprète se positionne sur le côté de la scène. Le spectateur sourd peut ainsi profiter de la mise en scène, des mimiques, gestes et déplacements des acteurs tout en appréciant les dialogues. C'est le cas par exemple au Théâtre de Poche à Bruxelles où, pour chaque pièce programmée, une ou deux représentations est traduite en langue des signes. Sur une saison théâtrale, les personnes sourdes peuvent assister à une dizaine de spectacles signés.

#### **> l'amplification par boucle à induction magnétique (BIM)**

L'installation d'une boucle à induction magnétique permet aux personnes malentendantes appareillées de mieux entendre les sons car ces derniers sont intensifiés et plus clairs.

L'installation est composée d'un fil électrique en cuivre, d'un amplificateur et de micros. Le fil électrique fait le tour d'une zone (d'où le nom de boucle) : une salle de théâtre, ou une partie de la salle, peut ainsi être encerclée. Les sons émis sont alors captés par des micros. Leur volume est augmenté grâce à un amplificateur audio et les signaux sonores sont ensuite envoyés sur le fil électrique. Le courant circulant sur cette boucle crée un champ magnétique. A l'intérieur du cercle, les appareils auditifs équipés de bobines inductives, c'est-à-dire les prothèses auditives disposant de la position T, reçoivent ces ondes électromagnétiques et les décodent.

L'avantage principal de ce dispositif est la **qualité du son** rendu qui, contrairement à celui des appareils auditifs classiques, est dépouillé des bruits ambiants, échos, etc.



Un logo spécifique signalant la présence d'une BIM informe les personnes malentendantes

### **Un environnement adéquat**

Outre l'accessibilité physique du bâtiment, des petits détails ayant toute leur importance doivent être pris en compte.

- un espace bien éclairé, sans reflet ni contre-jour, avec des contrastes de couleurs, permettra aux personnes sourdes ou malentendantes de pouvoir lire sur les lèvres. Les personnes déficientes visuelles se repèreront plus aisément ;
- une signalétique visuelle et tactile claire et continue ;
- une cohérence dans le parcours (pas d'aller - retour intempestif).

Toutes les œuvres ne doivent pas être reproduites pour être explorées tactilement.



SEL Bleu

qu'elles peuvent régler leur prothèse auditive sur la fonction T (comme téléphone). Elles peuvent aussi se placer au bon endroit si la salle n'est pas entièrement couverte par la boucle.

A Bruxelles, les spectateurs du Théâtre du Parc peuvent bénéficier d'une amplification par boucle à induction magnétique.

### > l'audioguide

Les audioguides sont des dispositifs portatifs ressemblant à des casques ou à des combinés. Des **commentaires enregistrés** sur ces baladeurs sont déclenchés soit par le visiteur soit par un système automatique (infrarouges, bluetooth, etc.).

Ce moyen, apprécié par de nombreux visiteurs non guidés, est également prisé des personnes déficientes visuelles. En effet, l'écoute est confortable, les bruits de fond sont limités et l'enregistrement contient de nombreuses informations généralement disponibles sous forme visuelle (panneaux explicatifs, dépliants).

Toutefois, ces commentaires n'étant pas prévus spécifiquement pour des personnes aveugles ou malvoyantes, un commentaire descriptif complémentaire devrait être proposé afin que ces personnes puissent appréhender l'œuvre de manière optimale.

Pour que les personnes malentendantes puissent en profiter avec le même niveau de confort que les personnes valides, il est important que le volume sonore soit réglable.

Notons qu'à l'heure actuelle, quelques musées proposent des présentations audio téléchargeables sur leur site Internet afin de préparer une visite. C'est le cas notamment pour l'exposition temporaire « Volcans, Séismes » du Palais de la découverte à Paris.

En Belgique, le musée des Plaines de l'Escaut à Bon-Secours proposera bientôt des audioguides à ses visiteurs. Afin que les commentaires soient le mieux adaptés au public déficient visuel, les Amis des Aveugles de Ghlin ont collaboré à la rédaction des textes.

### > l'audiodescription

Cette technique consiste à **décrire oralement toutes les informations visuelles** indispensables à la bonne compréhension d'une pièce de théâtre ou d'un film : costumes, décors, déplacements, etc. Les commentaires, en voix off, s'insèrent entre les répliques des acteurs. Au théâtre, il est préférable que l'audiodescription soit réalisée en direct. Dans ce cas, les traducteurs d'images suivent le jeu des acteurs dans une régie fermée et peuvent, de cette manière, ajuster leurs interventions. La personne aveugle reçoit les informations via un casque. Elle peut ainsi mieux imaginer ce qui se passe sur scène et bien comprendre le déroulement de la pièce.

Etre audiodescripteur ne s'improvise pas. Plusieurs contraintes doivent être

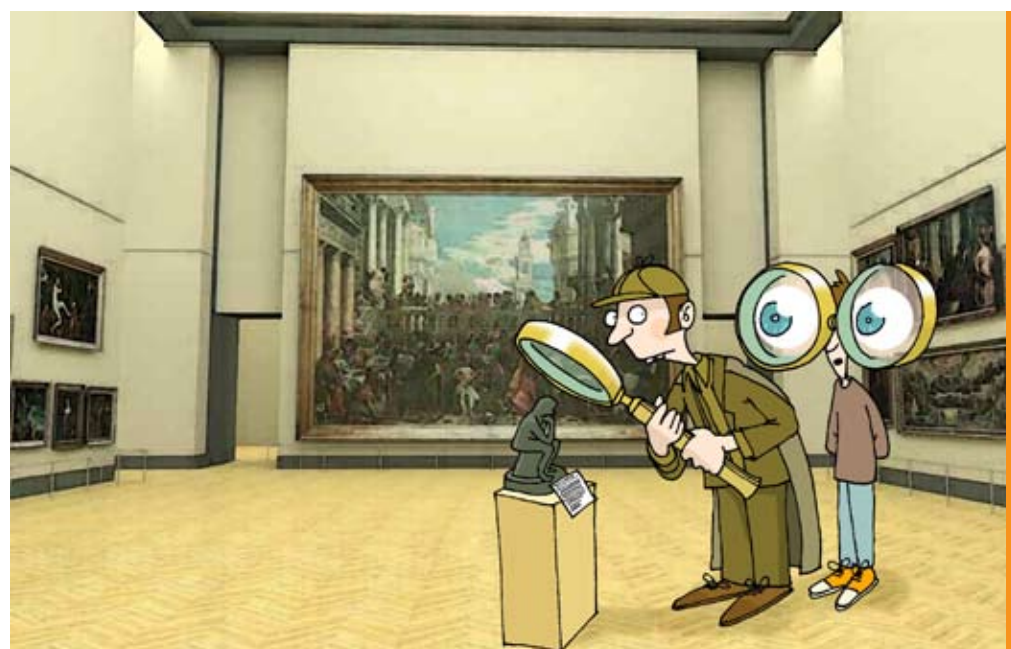
Copie en relief d'un vitrail et mise à disposition d'un commentaire audio



Accès Culture

**« L'audiodescription nous vient en aide sans être intrusif, en laissant à notre imagination toute liberté d'entrer dans nos émotions et à nous faire notre propre interprétation, comme tout un chacun. »**

**Véronique Ryelandt,**  
personne malvoyante



Archéologie du Hainaut

**CRUCHE**  
Verre ambré  
Haut. 29,2 cm  
Belgique, Peissant  
Période impériale. 1<sup>er</sup>-2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.  
Inv. Ac.789.B

Cette buire, cruche à anse, en verre ambré fut découverte à Peissant (province du Hainaut), en 1949, dans une sépulture contenant de la céramique de la fin du 1<sup>er</sup> et du début du 2<sup>e</sup> siècle après J.-C. ainsi qu'une monnaie de Trajan frappée entre 103 et 117. Le corps de l'objet, à base concave, pied profilé, panse tronconique ornée de fines côtes hélicoïdales vers la droite et long col étroit, fut soufflé dans un moule. L'anse coudée se termine par une ornementation côtelée travaillée à la pince et appliquée sur la panse. Cette forme est caractéristique des productions de la région rhénane.

Si le verre est connu depuis des millénaires, les objets les plus anciens en cette matière sont moulés sur une âme en argile. Le verre ne fut soufflé qu'à partir du 1<sup>er</sup> siècle avant J.-C. La mise au point de cette nouvelle technique a permis une production beaucoup plus massive d'objets en verre que l'on trouve dorénavant en quantités importantes partout en Méditerranée. Des ateliers gallo-romains sont bien attestés tant dans le sud de la Gaule (à Lyon) que dans le nord, en particulier à Cologne. Cette matière sert à produire des objets d'usage courant, principalement connus par leur second usage en tant qu'offrandes funéraires. À l'époque impériale, le mobilier placé dans les tombes est souvent composé autant de verre que de céramique.

92

Le verre antique est de mieux en mieux connu, non seulement par des découvertes d'objets de formes variées, mais également par les fouilles d'ateliers de verriers et par celles d'épaves. Ces dernières permettent de mieux cerner le transport et le commerce de verre brut, souvent produit au Proche-Orient: plusieurs épaves contenant des blocs de cette matière ont été découvertes au large de la côte du Midi de la France.

À l'époque impériale romaine, l'artisanat du verre atteint un haut degré de raffinement, et l'on retrouve à parfum par exemple aux plus complexes (verre gravé, verre «en dentelle»...), destinés à la table des empereurs. La cruche du Musée royal de Mariemont se situe entre ces deux extrêmes. Elle lui a été offerte, avec l'ensemble du matériel archéologique recueilli sur le site, par la direction du Petit Séminaire de Bonne-Espérance à Vellerelle-s-Brayeux.



Comparaison des pages d'une brochure en grands caractères avec celles de la brochure initiale (Musée royal de Mariemont)



**« Je guette, ainsi que mes proches, toute occasion de suivre une pièce de théâtre surtitrée. Pour moi, cela veut dire me retrouver dans une ambiance spécifique : des acteurs qui jonglent en direct pour nous ouvrir au rire, nous distraire, nous faire réfléchir en se mettant dans la peau de personnages... »**

**Francine Leblicq**, personne devenue sourde

prises en compte : le temps disponible entre les répliques, la précision indispensable du vocabulaire, l'inévitable choix à effectuer dans les informations à fournir, etc.

En Belgique, l'association ABCD s'est lancée dans l'aventure depuis quelques mois. Une douzaine d'acteurs sont actuellement en cours de formation. Pour la saison prochaine (d'octobre 2008 à juin 2009), entre 20 et 30 pièces devraient être audiodécrites dans des théâtres amateurs et professionnels, à Bruxelles et dans le Brabant Wallon.

### > le surtitrage

Ce procédé consiste à retranscrire tous les dialogues et effets sonores sur un écran. Ce dernier peut être placé au-dessus de la scène. Le texte peut également défiler sur un livret électronique individuel.

Profitable aux personnes sourdes ou malentendantes, le surtitrage est également bénéfique pour les personnes maîtrisant mal la langue. Il peut aussi servir pour traduire un spectacle en langue étrangère.

Le Théâtre National de Chaillot (Paris)

propose à ses spectateurs déficients auditifs un écran individuel sur lequel défilent les échanges des comédiens et des informations sur les actions sonores. Lorsque le spectacle est en langue étrangère, c'est tout le public qui bénéficie d'un surtitrage en français au-dessus de la scène.

### > les représentations tactiles (maquettes et mises en relief)

Quand une œuvre est trop fragile ou trop grande pour permettre un toucher de celle-ci, une reproduction, éventuellement miniature, peut être mise à disposition.

Les maquettes tactiles sont des représentations en 3 dimensions, partielles ou totales, d'un objet, d'un monument ou d'une œuvre. Elles permettent d'identifier et d'appréhender ces derniers grâce au toucher. Pour que les informations fournies soient les plus complètes possibles, les maquettes sont réalisées avec différents matériaux : rugueux, dur, froid, mou, peluché...

Les maquettes doivent, d'une part, reproduire fidèlement l'œuvre ou le monument original et, d'autre part,

Reproduction en 3D d'un tableau de Félicien Rops



Musée Félicien Rops

garder une taille raisonnable afin d'être facilement « décodées » par le visiteur. Au besoin, une maquette d'un élément plus précis peut être réalisée.

Au Musée Félicien Rops à Namur, le tableau « La Mort qui danse » a été reproduit en 3D grâce à un mannequin représentant fidèlement l'œuvre.

Pour les œuvres en 2 dimensions, il existe une série de **systèmes de mise en relief** : images et plans en relief, thermoformage, etc. Ces procédés sont efficaces pour, par exemple, représenter des itinéraires, des plans, des façades, des jardins. Sous forme de livrets à emporter ou fixées à côté des œuvres, les images en relief doivent être solides, agréables au toucher et être bien positionnées (hauteur et inclinaison).

Une variante des visites tactiles, laissant le visiteur aveugle ou malvoyant plus libre, est de mettre à disposition une copie en relief de l'œuvre, une description audio et un morceau du matériau original. Le visiteur malvoyant découvre tactilement la copie en relief grâce aux explications fournies.

### > les grands caractères et le braille

Rien de plus banal qu'une explication écrite : présentation d'un spectacle, promotion d'une exposition, programmes, dépliants, écrans...

Afin que les personnes aveugles ou malvoyantes puissent aussi en profiter, il est utile de prévoir une version en grands caractères et éventuellement une version en braille.

Le Musée royal de Mariemont vient de publier un catalogue intitulé « Trésors de Mariemont ». Une version en grands caractères sera proposée. Une

attention particulière a été apportée au confort de lecture : taille des caractères augmentée (19 plutôt que 12), fonte épurée, coupure des mots évitées, etc.

### La nécessité d'une approche globale

Pour terminer, il est important de souligner que l'accessibilité aux contenus culturels doit être envisagée de manière globale. Différents aspects doivent être gardés à l'esprit.

D'abord, les divers dispositifs techniques, très utiles dans certains cas, **ne sont pas suffisants en eux-mêmes**. L'accueil des visiteurs et l'environnement doivent également être pris en compte : accompagnement et explications sur l'utilisation des dispositifs proposés, sécurité dans les déplacements et services annexes (informations correctes, parking, sanitaires, etc.).

Ensuite, une règle fondamentale est de **proposer les mêmes services et mêmes choix à tous les visiteurs**, valides ou moins valides. De cette manière, la personne opte pour le scénario qu'elle préfère. Si une autonomie totale des visiteurs ne doit pas forcément être atteinte, les possibilités offertes doivent être équivalentes pour tous.

**« Avec un public déficient visuel, il s'agit de jouer avec la (dé)construction d'images mentales par un discours descriptif construit mais susceptible d'être remodelé par les questions du public. Le dialogue représente en effet un ingrédient incontournable de ces visites. Dialogue qui le plus souvent permet au guide de réexplorer sa propre perception. Le musée est bel et bien le lieu de perceptions multiples. »**

**Anne-Françoise Rasseaux,**  
responsable pédagogique  
au musée royal de Mariemont

Écran individuel de surtitrage



### Exemple du Louvre

A la pointe des nouvelles technologies, le musée du Louvre à Paris met à disposition des guides multimédias. Outre le choix entre divers parcours (dont un pour les chaisards), le visiteur peut désigner la langue : allemand, anglais, coréen, espagnol, français, italien, japonais ou la langue des signes française.

Le système, lancé récemment, n'est pas encore totalement parfait (problème dans la signalétique entre autres). D'ici quelques mois, il devrait cependant fonctionner de manière optimale et devenir un outil apprécié par bon nombre de touristes, valides ou non.

## Lexique

- > **Langue des signes** : langage composé de gestes et mimiques, utilisé par les personnes sourdes et/ou muettes. La langue des signes assure toutes les fonctions remplies par les langues orales et possède un lexique et une grammaire qui lui est propre.  
La langue des signes n'est pas universelle : chaque pays possède sa langue. En Wallonie, c'est la langue des signes de Belgique francophone (LSBF) qui est pratiquée. Elle a été reconnue officiellement par la Communauté française le 21 octobre 2003.
- > **Langage parlé complété (LPC)** : il s'agit d'une méthode de codage de la parole visant à faciliter la lecture sur les lèvres pour les personnes sourdes ou malentendantes. La personne qui parle donne des informations visuelles grâce à une main placée près de son visage. Les consonnes et voyelles de chaque syllabe sont ainsi codées. Contrairement à la langue des signes, les mouvements de la main n'ont un sens que s'ils sont associés à la parole.
- > **Écriture braille** : il s'agit d'une écriture tactile. Chaque lettre, chiffre, signe de ponctuation ou même note de musique est codé via une combinaison de points en relief. Cette écriture a été inventée dans les années 1830 par Louis Braille, lui-même aveugle.
- > **Thermoformage** : Le thermoformage est une technique qui consiste à prendre un matériau sous forme de plaque (verre, plastique...), à le chauffer pour le ramollir, et à profiter de cette malléabilité pour le mettre en forme avec un moule. Le matériau se redurcit lorsqu'il se refroidit, gardant la forme. (Source : Wikipédia)

## Carnet d'adresses

### > Théâtres

**Théâtre de Poche** - Chemin du gymnase, 1a à 1000 Bruxelles (Bois de la Cambre)  
tél. 02 647 27 26 - info@poche.be

**Théâtre du Parc** - Rue de la Loi, 3 à 1000 Bruxelles - tél. 02 505 30 40  
fax 02 512 80 98 - info@theatreduparc.be

**Théâtre National de Chaillot** - Place du Trocadéro, 1 à 75116 Paris (France)  
tél. 00 33 1 53 65 30 00 - fax 00 33 1 47 27 39 23 - accesculture@theatre-chaillot.fr

### > Musées

**Musée Félicien Rops** - Rue Fumal, 12 à 5000 Namur -  
tél. 081 22 01 10 - fax 081 22 54 47 - www.ciger.be/rops/

**Musée Royal de Mariemont** - Chaussée de Mariemont, 100 à 7140 Morlanwelz  
tél. 064 21 21 93 - fax 064 26 29 24 - info@musee-mariemont.be  
www.musee-mariemont.be

**Musée du Parc Naturel de l'Escaut** - Rue des Sapins, 31 à 7603 Bon-Secours  
tél. 069 77 98 10 - fax 069 77 98 11 - parcnaturel@plainesdelescaut.be  
www.plainesdelescaut.be

**Musée du Malgré-Tout** - Rue de la gare, 28 à 5670 Treignes - tél. 060 39 02 43  
fax 060 39 04 70 - cedarc@skynet.be  
http://users.skynet.be/cedarc/accueil.html

**Palais de la découverte** - Avenue F. Roosevelt à 75008 Paris (France) -  
tél. 00 33 1 56 43 20 20 - www.palais-decouverte.fr

**Musée du Louvre** - 75058 Paris Cedex 01 (France) - tél. 00 33 1 40 20 50 50 -  
fax 00 33 1 40 20 54 52 - handicap@louvre.fr - www.louvre.fr

### > Associations

**ABCD** - audio-description@abcd-theatre.be - www.abcd-theatre.be

**Sel Bleu** - Rue des Wallons, 203 à 4000 Liège - tél. 04 252 19 26 - contact@selbleu.net  
www.selbleu.net

Enfin, une distinction doit être établie entre l'adaptation et la conception d'un événement.

L'adaptation propose des solutions, souvent techniques, à des situations problématiques pour les personnes à mobilité réduite. La découverte des contenus pour les personnes déficientes sensorielles risque dans ce cas d'être moins attrayante.

Lorsque les difficultés sont prises en compte dès la conception, la **scénographie peut être pensée différemment et faire appel à tous les sens**. Nous touchons ici au principe de l'**accessibilité universelle**. Tout le monde, avec ou sans déficience, peut alors s'approprier les contenus par le biais qui lui convient tout en prenant du plaisir.

La créativité et l'inventivité des responsables des projets est ici sollicitée et mise à l'épreuve... A vos idées !



## En pratique

*Ces différents dispositifs se retrouvent dans quelques musées et théâtres wallons et bruxellois. Bien que les responsables des centres culturels soient peu à peu sensibilisés, les initiatives restent encore trop isolées et très peu relayées. Ainsi, il est courant qu'aucune information ne soit mentionnée sur le site Internet ou dans les brochures des musées et théâtres, même s'ils possèdent certains dispositifs !*

*Quelques musées mêlent déjà différents dispositifs scénographiques dans leurs visites guidées adaptées. Par exemple, les visites au musée du Malgré-Tout à Treignes s'appuient sur des descriptions orales, des maquettes, de la musique, des plans en relief...*

Anne-Sophie Marchal